Image not found or type unknown

délai 48h envoi arrêt maladie

Par **aurelia25101**, le **04/10/2011** à **00:02**

bonjour,
je souhaiterai avoir des précisions sur ce délai des 48h pour envoyer son arrêt maladie à la sécu.
mon arrêt est du samedi 01/10 au samedi 15/10.
je ne travaille pas les week ends, est ce que samedi et dimanche comptent?
je compte le déposer demain à la sécu, soit le 04/10.
suis-je hors délai?

Par **P.M.**, le **04/10/2011** à **18:47**

Bonjour,
Vous serez donc dans les délais mais normalement tous les jours où la poste fonctionne comptent soit tous les jours ouvrables...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés